**La phrase**

La phrase, le texte, le discours

**La phrase est une unité complète et autonome construite selon un ensemble de règles. La description de ces règles concerne la syntaxe. Elle peut aussi être étudiée du point de vue de son rythme.**

**1 La phrase et la proposition**

* On distingue la phrase de la proposition. Une phrase peut comporter une seule ou plusieurs propositions.
* Si la phrase comporte une seule proposition, celle-ci est dite indépendante : *Les fruits sont mûrs*.
* Quand elle est régie par une proposition principale (1), elle est dépendante, on la dit alors subordonnée (2) : *J’ai mangé les fruits* (1) *qui étaient sur la table* (2).

**2 Phrase simple et phrase complexe**

* Une phrase constituée d’une seule proposition est une phrase simple. Une phrase constituée de plusieurs propositions est une phrase complexe.
* Les propositions d’une phrase complexe peuvent être :
* – coordonnées par une conjonction de coordination (*Je sors car il fait beau*), ou un adverbe (*Il neige, alors je prends les skis*) ;
* – juxtaposées (*Il la voit*, *il en tombe amoureux, il lui déclare sa flamme*) ;
* – liées entre elles par une relation de subordination, conjonctive ou relative (*Je dors* *quand je le peux*).

**3 Modalités de la phrase**

**A Les types de phrase**

On distingue quatre types de phrases.

* La phrase déclarative (ou assertive). On affirme quelque chose. C’est la phrase canonique [groupe nominal, groupe verbal].
* La phrase interrogative. On pose une question. Elle est marquée par un point d’interrogation et, en principe, par l’inversion du sujet et l’utilisation d’un terme interrogatif.
* La phrase impérative. On donne un ordre (injonction). Elle est marquée par l’impératif et l’absence de sujet.
* La phrase exclamative. Le locuteur exprime son sentiment. Elle est marquée par la présence d’un point d’exclamation.
* Chacune d’entre elles peut être affectée par la négation (*ne*… *pas,* *ne*… *jamais, personne*… *ne,* etc.), la passivation (*il mord/ il est mordu*), l’emphase (*il vient/ c’est lui qui vient*).

**B Les phrases atypiques**

* Les phrases à présentatif : *Voilà quelqu’un. C’est Pierre qui arrive. Il y a un loup dans les bois. Il était une fois*…
* Les phrases nominales : phrases sans verbe, elles peuvent être déclaratives (*Fin de la piste*), interrogatives (*La sortie ?*), exclamatives (*Génial, ce film !*).
* Les incises : courtes, elles comportent un verbe de parole ou de pensée et un sujet inversé ; elles sont insérées au milieu ou en fin de phrase dans le discours direct (*dit-il*).

**4 Étude du rythme**

**A La période**

* C’est une phrase complexe, ample, qui combine les différents types de construction syntaxique des propositions.
* Il faut toujours en examiner l’impact d’un point de vue rhétorique : ton oratoire ? lyrisme ? éloge ? blâme ? etc.

**B L’intonation de la phrase**

Une phrase est caractérisée par une intonation variant selon le type de phrase (par exemple, l’intonation diffère dans une phrase assertive ou interrogative).

* On appelle la première inflexion de la phrase, la protase, et la seconde, l’apodose ; l’articulation entre protase et apodose s’appelle l’acmé.
* La phrase canonique comporte une protase plus courte (cadence majeure) : *Si j’étais sûr que tu* *viennes/ je ne me donnerais pas tout ce mal.*
* Il y a donc effet stylistique lorsque l’apodose est plus longue (cadence mineure) :« Un corps humain, même aimé comme était celui d’Albertine, nous semble à quelques mètres, à quelques centimètres, / distant de nous » (Proust).
* Le rythme binaire consiste à grouper les termes par deux : *Tu viens et je suis heureux.* Le rythme ternaire les regroupe par trois : « Le loriot siffle, l’hirondelle gazouille, le ramier gémit» (Chateaubriand).